



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 51/2016  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 29 Présents : 24 Votants : 29 Procurations : 05

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 04 OCT. 2016  
Affiché le :

L'An deux mille seize, le vingt-neuf septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCAION : 22 Septembre 2016.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, SEIB-TAUPIN, JOUET, GARBIN, MARTIN, DELON.

**PROCURATIONS**

Mme LIAN	à	Mme GONZALEZ
M. BEVILLE	à	M. SANCHEZ
M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme FERTE	à	Mme JOUET
M. FERTE	à	Mme SEIB-TAUPIN

**SECRETARE** : Mme FIEVRE a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Installation de Monsieur Fabien DELON Conseiller Municipal et modification du tableau des Conseillers Municipaux**

- Vu l'article L.270 du Code Electoral,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la démission de Madame Sylvie GIOIA-MASSOT de son poste de Conseillère Municipale,

A l'ouverture de la séance, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à la démission de Madame Sylvie GIOIA-MASSOT, Conseillère Municipale, il convient de la remplacer.

Les deux suivants sur la liste « Aussonne unie, une nouvelle ambition » ayant refusé le poste, il convient de procéder à l'installation de Monsieur Fabien DELON, suivant sur la liste et donc de modifier le tableau des conseillers municipaux (cf. pièce jointe).

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 30 septembre 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

